



## ACTUALITES

### AUTONOMIE

#### A quand la loi autonomie?

Les pouvoirs publics depuis deux ans au moins promettent des lois et des mesures sans que ces promesses se concrétisent. La FNAR avec deux fédérations hospitalières, quatre associations de directeurs d'établissements et l'UNIOPSS ont adressé une lettre au Premier Ministre pour lui demander d'accélérer le mouvement (Annexe 1).

Sylvain Denis

*UNIOPSS = Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux*

#### 22 septembre 2020 : Note d'information sur l'autonomie

Depuis deux ans au moins la question de l'autonomie est l'objet de discussions, d'études, de dossiers, de rapports. Le dernier rapport, dit rapport Vachey du nom de son rédacteur, est public depuis le 14 septembre. Il répond à une demande du Premier Ministre suite à un vote du Parlement créant une cinquième branche de Sécurité Sociale consacrée à l'autonomie des personnes âgées (PA) et des personnes handicapées (PH). Sa gestion et son animation est confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie CNSA<sup>1</sup>.

Le rapport précité fait des propositions sur trois domaines :

- **Le périmètre** : il serait assez large, incluant les dépenses de santé liées à la perte d'autonomie, mais aussi le soutien aux établissements, la compensation de la perte d'autonomie (APA<sup>2</sup> et PCH<sup>3</sup>), le soutien aux établissements et aux services d'aide à domicile, ainsi que certaines dépenses concernant le maintien d'un revenu minimum (pour les personnes handicapées)
- **La gouvernance** : la CNSA verrait ses missions élargies en particulier dans l'animation des ARS<sup>4</sup> et des départements, ainsi qu'une coordination interministérielle (logement, éducation, transport ...). Au niveau départemental il est recommandé de généraliser les maisons de l'autonomie avec un conseil de l'autonomie qui fusionnerait les CDCA<sup>5</sup> et les Conférences des financeurs